OFFRE PUBLIQUE POUR LES ÉTUDIANTS STAGIAIRES, AVEC DES CONNAISSANCES EN SIG, DANS LE CADRE

DES PROJETS FOR-ALIMENTA ET RISKRAPID DU GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES.

La Communauté Autonome d'Aragon (Espagne), la Diputación Provincial de Huesca (Espagne), le Département des Hautes-Pyrénées (France) et le Département des Pyrénées-Atlantiques (France) ont créé un établissement public de coopération transfrontalière doté de la personnalité juridique et de la capacité d'agir propre dénommé : Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « PIRINEOS-PYRÉNÉES ».

Le GECT Pirineos-Pyrénées a pour objectif de mettre en œuvre et de gérer, dans une perspective de développement durable, des projets et actions de coopération territoriale relevant de ses domaines de compétence, dans le but de renforcer la cohésion économique et sociale.

Pour remplir son objectif, le GECT a les fonctions suivantes :

a) Promouvoir les Pyrénées centrales comme destination touristique internationale sous le nom de « Pyrénées », y compris le marketing.

b) Développer une intégration rationnelle et innovante des mobilités locales et touristiques.

c) Promouvoir le développement des Pyrénées et de ses contreforts dans le cadre d'un projet de territoire intégrant la gestion durable de ses infrastructures de communication transfrontalières.

d) S'engager pour le développement des territoires de montagne en relevant les défis actuels : maintien de la population et adaptation aux changements climatiques, économiques et sociaux en cours.

e) Associer les entités locales, les associations et les acteurs économiques et sociaux aux projets de coopération et de développement régionaux.

L'Assemblée, en tant qu'organe suprême de gouvernance et de gestion, est responsable, entre autres, des fonctions suivantes :

h) Approuver la gestion, le niveau de service mis à jour chaque année et le régime d'embauche du personnel de le GECT.

Français Le président du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée du GECT, réunie en session ordinaire le 12 décembre 2024, annonce l'appel à candidature pour une période de stage pour **étudiants, avec des connaissances en SIG,** au sein des projets FOR-ALIMENTA et RISKRAPID, financés dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre, portés par **le GECT Pirineos-Pyrénées** pour une durée maximale de **NEUF (9) MOIS.**

TÂCHES DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur du GECT Pirineos-Pyrénées et sous la supervision du Coordinateur du Projet GECT Pirineos-Pyrénées, les principales fonctions à exercer seront :

a) Recherche et organisation de données en vue de leur intégration dans un projet de Système d'Information Géographique pour le secteur agroalimentaire transfrontalier, dans le cadre des projets FOR-ALIMENTA et RISKRAPID.

b) Génération de couches et de bases de données liées au projet de Système d'Information Géographique pour le secteur agroalimentaire transfrontalier intégré aux projets FOR-ALIMENTA et RISKRAPID.

c) Organisation des informations générées pour créer un projet de Système d'Information Géographique pour le secteur agroalimentaire transfrontalier intégré aux projets FOR-ALIMENTA et RISKRAPID.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Type de poste : stagiaire.
- Spécialité/Filtre : Étudiants possédant une formation avancée en Systèmes d'Information Géographique (SIG) au sein de disciplines liées au territoire et à l'environnement naturel (Géographie, Sciences de l'environnement, Génie forestier ou toute autre formation universitaire équivalente) à condition que leur formation avancée en SIG soit justifiée.
- Salaire mensuel brut: **NEUF CENTS EUROS (900 €)/MOIS**

- Intégration Fonctionnelle : pilotée par le directeur du GECT Pirineos-Pyrénées.
- Lieu de travail : Siège du GECT Pirineos-Pyrénées, Jaca (Huesca), Espagne.

PROFIL REQUIS

1.- CONDITIONS D'ADMISSION

a) Être de nationalité espagnole ou française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ; ou être une personne incluse dans le champ d'application des traités internationaux conclus par l'Union européenne et ratifiés par l'Espagne et la France.

b) Posséder la capacité fonctionnelle d'accomplir les tâches du poste pour lequel vous postulez.

c) Être âgé de seize ans ou plus et ne pas dépasser, le cas échéant, l'âge maximal obligatoire de la retraite.

d) Ne pas avoir été licencié par voie disciplinaire du service d'aucune des Administrations Publiques ou des organismes constitutionnels ou statutaires des Communautés Autonomes, ni avoir fait l'objet d'une interdiction absolue ou spéciale d'emploi ou de fonctions publiques par décision judiciaire, ni d'accès aux corps ou grades de la fonction publique. Si vous êtes ressortissant d'un autre Etat, vous ne devez pas être disqualifié ou dans une situation équivalente, ni avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire qui vous empêcherait d'accéder aux emplois publics de votre Etat dans les mêmes conditions.

e) Être en situation d'étudiant dans des disciplines liées au territoire et à l'environnement naturel (Géographie, Sciences de l'environnement, Génie forestier, ou toute autre formation universitaire équivalente) à condition qu'une formation avancée en SIG soit justifiée.

f) S'agissant d'un projet transfrontalier, vous devez avoir une bonne maîtrise de l'espagnol et/ou du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, comme langues véhiculaires. La connaissance des deux langues, et éventuellement d'autres langues, sera valorisée.

2.- EXIGENCES MINIMALES

1. **Connaissances avancées en gestion SIG, notamment dans le programme QGIS, PostgreSQL, PostGIS et développement de cartes web pour Géoportail.**
2. **Connaissances en hydrologie de surface et des risques d'inondation**
3. Proactivité.
4. Facilité d'échange de connaissances.
5. Innovation et créativité.
6. Il est nécessaire de fournir des preuves documentaires du respect des exigences de statut académique de l'étudiant , ainsi que tout autre aspect dont la justification peut être jugée nécessaire lors du processus de sélection.

PROCESSUS DE SÉLECTION

En application des dispositions légales, la nomination du personnel non cadre sera précédée d'un appel public à candidatures et des processus de sélection correspondants fondés sur les principes d'égalité, de mérite et de capacité.

Par conséquent, la diffusion de l'offre sera effectuée, au moins, par le biais des sources suivantes, afin de garantir la publicité du processus :

a) Publicité de l'existence de la démarche sur le site institutionnel du GECT Pirineos-Pyrénées.
b) Publication sur le Portail de Transparence du Gouvernement d'Aragon.

Une fois le candidat sélectionné déterminé, la résolution de l'appel à propositions sera publiée dans ces mêmes sources.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature à l'adresse e-mail suivante : **contact@pirineos-pyrenees.eu** , en incluant un CV (espagnol et français), une lettre de motivation (espagnol et français) et toute autre documentation pertinente, le tout en ***. pdf** , qui certifie les exigences académiques, l'expérience, le mérite et la capacité du candidat à exercer les fonctions du poste offert.

La date limite de dépôt des candidatures est **de VINGT (20) JOURS OUVRABLES** à compter du jour suivant la publication de cet appel au Journal Officiel d'Aragon (BOA).

À Jaca, à 30-01-2026

Le président du GECT Pirineos-Pyrénées

Signé : Clément SERVAT

AECT PIRINEOS - PYRÉNÉES
Calle Levante 10
22700 - Jaca (Huesca - España)
CIF : Q - 2200792 - F